

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-1317 du 30/10/2023

Arrêté du 30 octobre 2023

ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte classement dans l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

Date d'application : 02/11/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
MINISTÉRIEL.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant classement dans l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS**

Vu le code général de la Fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions et notamment son article 14 (1°) et 15 ;

Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2005 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2023 portant nomination d'un contrôleur budgétaire et comptable ministériel ;

ARRÊTE :

Article premier

M. Philippe SAUVAGE, contrôleur général économique et financier de 1^{ère} classe, est classé dans l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre du travail du plein emploi et de l'insertion, du ministre de la santé et de la prévention et du ministre des solidarités et des familles, au 16^{ème} échelon (1662 – INM 1288) de cet emploi à compter du 2 novembre 2023.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 30 OCTOBRE 2023

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE
ET NUMÉRIQUE, EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS
ET PAR DÉLÉGATION

L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{ème} GRADE,
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756